SENAT

(Service télégraphique particulier Seance du vendredi 18 janvier 1884 Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverté à 2 hou Le Budget extraordinaire

On discute le budget extraordinaire: M. CRESERLONG: Mossieurs, de 1871 à 1875 la politique financière de la France avait fait trois ses, au prix de lourds sacrifices con grandenest acceptés par le pays. Elle avait rétabli sur des bases sérieuses l'équilibre du budget, elle avait inscrit, pour l'amortissement ainuel, une omme de 200 millions, trop tôt réduite à 150

De 1875 à 1878, cette politique a été mainte avec de légères déviations ; mais, depuis 1878, or les grands travaux publice, mis à la charge de l'Etat, et les plus-values employées mêm

C'est ainsi que l'on est arrivé à une situatio déplorable, qui peut se résumer en trois phases : le déficit annuel est de 250 millions, l'amortisse-ment est passé à l'état de fistion et même à la veille de disparatre, enfin le crédit de l'Etat est surmené et affaibli. L'une des causes principales de cette situation est l'existence du budget extra-

ter davantago. Dans les discours qu'il a prononcés à la Chan bre des députés, M. le ministre des finances a dé-claré que les budgets de 1882 et 1883 s'étaient soldés par un découvert de 35 millions pour 1882, et 85 millions pour 1883 ; il attribue ce fait à la diminution des plus-values ; il fait remarquer, en ement a été supérieur au dé

couvert.

Je ne puis partager des illusions aussi profonde J'ai démontré que le budget de 1883 s'était soldé par un déficit de 250 millions. Je ne reviendrai pas sur cette démonstration, qui n'a pas été refu-téc, et je me contente d'examiner le budget de 1884, qui se soldera par un déficit encore supé

Lorsqu'on a discuté le budget de 1883, on a changé le mode d'évaluation des recettes. Nous avons combattu cette innovation et nous avion raison, car elle a donné de si tristes résultats, qu rous n'avez pas osé la maintenir pour le budge

Quant aux plus-values, je ne pense pas que vou pensiez les revoir en 1884. Vous connaissez tou la crise que traverse l'agriculture ; le commerc et l'industrie en subissent le contre-coup.

Une transformation s'opère en Europe. Des p vys jusqu'ici consommateurs se sont mis à pro duire, et notre commerce trouve des concurrents là où it était habitué à trouver des débouchés dest là ce qui explique la diminution de nos ex

J'ajouterai que la sécurité laisse quelques in quiétudes et que l'avenir inspire plus de crainte que d'espérance. Dans ces conditions, comment pourriez-vous espérer revoir les belles plus-values d'autrefois? Vous n'auriez donc rien pour pare aux crédits extraordinaires.

L'année où il y en a eu le moins, en 1877, il en a eu pour 60 millions : mais vous n'étiez pa engagés au Tonkin, à Madagascar. Cette année vous en aurez au moins pour 100 millions.

Vous êtes encore dans le système des emprunts couvrant une partie du déficit; dans le budget de 1884, il y a une somme de 16 millions, provenant des excédants des exercices antérieurs. C'est irré gulier, car cette somme appartient à la dette flot tante. C'est donc déjà un total de 116 millions.

Je reconnais que M. le ministre des finances été sobre d'augmentations et il a constaté avec fierté qu'il avait fait accepter 84 millions de réduction sur les dépenses de 1884; mais il n'a pas dit assez, car il faut ajouter celle de 70 mil-lions qu'il a supprimée et qui était destiuée à rembourser les obligations sexennaires.

Examinons les réductions : la première est de 34 millions par suite de la conversion. J'ai donné mon opinion sur cette epération et je n'ai rien à retirer de ce que j'avais dit : la deuxième est de 16 millions sur les déponses de la caisse des retraites pour la vieillesse; j'admettrais cette éco-nomie au point de vue de l'avenir, mais elle est injuste, faite sur le passé. En outre, on reporte la dette sur un temps plus éloigné, de telle sorte qu'en réalité, on a contracté un véritable emprunt Enfin, vous arrivez aux 34 millions d'économies faites sur les divers services ministériels : c'est mentations, je le reconnais.

Je crains qu'une grande partie de ces écono mies ne soit qu'une fiction et que nous retrouvions, au cours de l'année, ces dépenses rétabli sons la forme de crédits extraor linaires ou soldées par le fonds d'emprunt, mais enfin, je l'accepte pour

e moment.
Co que je ne puis admettre, c'est que l'on supprime 70 millions destinés au rembou l'échéance d'une dette n'a rien que de normal et que le budget n'en reste pas moins en équilibre: si M.le ministre des finances acceptait cette étrange théorie, pourquoi a-t-il combattu, avec tant d'énergie, devant la Chambre des députés, ceux qui voulzient porter la diminution de l'amortis sement à 110 millions au lieu de 70. Vous êtes donc encore en déficit de 70 millions.

Il y a un troisième élément dans le budget ex dinaire. Je trouve des dépenses permanente qui se repro luisent chaque année ; l'établissement des lignes télégraphiques, l'amélioration des télégraphiques, l'amélioration des ca naux et des ports n'ont-ils pas un caractère ordi

Je n'exagère pas en disant que l'on a ainsi porte au bulget d'emprunt une somme de 60 millions qui aurait dû figurer au bulget ordinaire. Nous arriveus ainsi à un total de 246 millions, comme

dans ce système de prodigalités qui exagère tou les dépenses. Je ne vous reproche pas les dépense militaires, mais je vous reproche les expéditions lointaines, le manque absolu d'économie, et l'ac-croissement des dépenses non justifiées. Je vous reproche le budget d'emprunt, qui a été la cause

tous vos déficits.

L'orateur examine et discute les diverses théeries relatives à l'amortissement de l'emprent laft

mement aura-t-il le courage de reveniu ne sage et réparatrice ? Je ne le crois politique financière du gouvernement est

vous avez détruit la justice, vous avez détruit la paix religieuse, vous essayez de détruire la religion elle-même, vous essayez de détruire l'âme de la France ; c'est assez de detructions t N'y ajoutez pas, par une mauvaise politique financière, la destruction de la richesse nationale. (Applaudisse-

nenta à droite).

L'orritur; en retournant à son bane, est félicité
par un grand nombre de ses collègues.

M. Davphin s'attache tout d'abord à défendre la commission contre les attsques du précédent orateur, puis il en réfute l'argumentation relative la politique de la France sous le gouvernemen

En 1870, la situation des travaux publics était défectueuse, il en était de même de l'instruction publique. On a voulu sonstraire les jeunes générations à l'influence du clergé.

En ce qui concerne le crédit affecté à l'amortis-

sement, il était, en 1875, de 400 millions, il n'est plus que de 100 millions; mais c'est aux dépens du fonds d'amortissement que la caisse des traaux publics a été créée. La cause de la crise actuelle ne peut proveni

des dépenses faites pour les grands travaux. La bre des représentants, les reve crise économique se fait sentir dans le commerce laires: et l'industrie, l'Etat devait s'en ressentir. L'orateur reconnaît qu'il y a en mécompte dans les évaluations des plus-values pour l'exercice de 1883 ; mais le déficit ne dépassers pas 60 à 70 mil-lions, ce qui est loin des 250 millions indiqués par M. Chesnelong.

M. Chesnelong.

Parlant du dégrévement sur les sucres. l'ora tour rappelle qu'il eut lieu selon le vœu de la ma

jerité, mais que ce n'est peut-être pas la meilleur chose que l'on ait faite. Le budget ordinaire est parfaitement équilibr et les prétendus déficits signales sont imaginaires. Quant au budget extraordinaire, si l'on veut acheer l'œuvre des grands travaux, il faut mainter les crédits y relatifs.

M. FRESNEAU critique les prévisions faites p e gouvernement et ses dépenses pour laïciser les écoles. Il souhaite que l'on trouve des moyens anciers plus en rapport avec les besoins du

La discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 5 h. 40.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulie Seance du vendredi 18 janvier 1884 PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Bruits de couloirs La Commission relative aux poursuites deman-dées contre M. Talandier a voté l'autorisation, par sept voix contre trois. M. Lelièvre a éténom-

L'extrême-gauche a décidé de demander la mise à l'ordre du jour d'une proposition intéressant la question sociale; elle se réunira demain pour entenn rapportà ce sujet.

La séance est ouverte à 2 heures.

La préfecture de police

La Chambre reprend la discussion du projet le rattachement de la préfecture de police à l'E-

M. ALLAIN-TARGÉ attaque vivement ce projet utenant le droit de la municipalité de se rensei gner sur le budget.

Le préset de police est un magistrat municipe M. Camescasse faisant une marque d'assenti-ment, M. Allain-Targé lui dit : « Pourquoi alors refusez-vous de paratire devant le Conseil muni-cipal. > (Applaudissements et rires.) Après une réponse de M. de Marcère, M. Calla

demande le renvoi à la commission municipale. M. Floquer dit que la question n'est pas suffi amment examinée; il demande le renvoi à la mission. Le rapporteur réplique que le renvoi erait le rejet.

Un scrutin a lieu. Le pointage est nécessaire.

La Chambre repousse le renvoi par 263 vois ontre 233. Elle décide qu'elle passera à la discus

Discussion des articles M. Léon RENAULT développe un amendement tendant à rattacher au ministère de l'intérieur les

ervices non rattachés par le projet sauf celui de upeurs-pompiers.

Une voix à droite. — C'est le ministère de l

M. WALDECK-ROUSSEAU ne nie pas les avanta ges du système Léon Renault; c'est par scrupulque le gouvernement ne l'a pas proposé. La Cham

re appréciera. Une voix à l'extrême-gauche. - L'important es que le projet passe.

L'article premier est adopté avec une partie de La Chambre adopte les deux premiers paragra es de l'article ler; Elle adopte, en partie : l'a-

nendement de M. Renault, rattachant l'inspec sion des halles et marchés, mais elle repous itres parties de l'amendement.

Les derniers paragraphes et l'ensemble de l'ar icle 1er sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à de

La séance est levée.

DÉPÊCHES DE LA NUIT es de nos correspondants pas E PAR FIL SP. CIAL.

INTERIEUR

Les mesures prises au Palais-Bourbon On lit dans la France :

« Plusieurs députés s'entretiennent à la Char pre des mesures prises, hier, par la questure du urbon, sur les ordres du ministère.

> En dehers de nombreuses esconades de diens de la paix consignées autour de la Cham bre, on avait placé dand des sous sols du Palais Bourbon un détachement d'infanteris de ligne qui est renté aux nu dos douts la journée.

inet, tenu dans la matinée, aurait été saisi par M. Jules Ferry de la question de savoir s'il n'y aurais sus lieu de transférer le siège du gouverne-

» Interrogé à ce sujet, le président du conseil » Les soussignés, industriels et habitants du répendu que des ordres d'aménagement quartier du Pile et du Boulevard de Beaurepaivenaient, en effet, d'être donnés à Versailles; mais prennent la liberté de prier l'adminiment

Un ministère Brisson

On lit dans le Français:

On lit dans le Français:

On raconte que M. Brisson aurait été interrogé par quelques députés qui voudraient en finir
avec le gouvernement de M. Jules Ferry et qu nt savoir nettement si M. Brisson terait tache la de former un ministère. M. Br n'aurait pas dit non. »

M. le comte de Paris

Le Temps annonce la prochaine publication une brochure de M. Ferdinand Duval, ancie préfet de la Seine, sur le comte de Paris. Placards rouges à Paris

Paris, 18 janvier, Des affiches sur papier rouge, portant

sont placardées de uis quelque temps dans les quartiers populeux de Paris. Elles préparent les câtoyens à une grande manifestation ayant pour but de faire entendre, bon gré mal gré, à la Cham

La crise industrielle

Paris, 18 janvier, L'extrême-gauche s'est de nouveau réunie occuper des mesures à prendre pour attén-rise industrielle.

Dans un avis rédigé par M. Maret, elle invit s intéressés à lui transmettre les renseignements qui pourraient l'aider dans sa tâche.

Le gouvernement lui a fait savoir qu'il allait faire procéder à l'exécution de travanx formant ine somme de soixante millions.

De son côté, M. Tony Révillon a l'intention de

déposer une série de propositions qui élèveraient le chiffre de ces travaux à 200 millions. Une conférence sur la crise ouvrière Paris, 18 janvier.

M. Floquet se rendra dimanche prochain, à

Lyon pour y faire une conférence sur la crise ou-

Tout le ban et l'arrière-ban des dém lyonnais se donne rendez-vous à cette réunion annoncée par de nombreuses affiches

Le général Billot à Lille

Paris, 18 janvier.
On confirme la nomination du général Billo cien ministre de la guerre, au commandement u ler corps d'armée à Lille

Le tribunal a déclaré les héritiers de l'abbé de Borie non recevables et les autres demandeur mal fondés dans leur demande et les a condamné aux dépens.

Navires pour le Tonkin

Paris, 18 janvier. Les chantiers de la Loire viennent de recevoir u gouvernement la commande de six nouvelles canonnières démontables, type de l'Arquebuse, pour le service de la navigation sur le fleuve Rouge au Toakin. Leurs noms sont : la Bayonnette, le Casse-Tête,

la Canonnude, le Cimeterre, l'Estoc, le Bouclier.

EXTÉRIEUR la crise espagnole

Madrid, 18 janvier. M. Posada-Herrera se rend, en ce moment avalais, afin de demander au roi le décret de dissoation des Cortès; cette résolution a été prise cette uit, par le conseil des ministres, sur la proposition du général Lopez Dominguez.

Les socialistes italiens

Rome, 18 janvier. Les personnes parties des Romagnes pourse ren-dre au tombeau de Victor-Emioanuel out été sif flés par les socialistes à Imola et à Pesaro. A Fano, on leur a même lancé des pierres, qui ont brisé les fenêtres des wagons, sans faire de mal à

Situation météorologique baromètre reste très-élevé sur toute l'Eure pe et le maximum de pression est aujourd'hui sur le nord de la France (778 m/m).

La température est en baisse sensible dans colfe de Finlande, en Autriche et en France; aileurs, elle a peu varié Les extrêmes étaic - 24° à Haparanda et de - 1- 10° à

A Paris, le temps reste beau; la température

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Conseil Municipal. - Voici un supplément à l'ordre du jour que nous avons publié ; les quatre questions qui en sont l'objet y ont été ajoutées par autorisatiou de M. le Préfet du Nord.

Con croit que le feu a été communiqué à un métier par un bec de gaz. Deux métiers et des martier par un bec de gaz.

1º Vote d'un subside en faveur des familles de victimes de la catastrophe de Ferfay. — 2º Ap-

propriation des marchés ponr fourniture de l'hu saires pour l'éclairage de la roie publique et des bâtiments cemmur Vote d'un crédit de 161 francs pour combler le déficit du crédit affecté aux impôts sur les emprunts 4º Aqueduc collecteur (7º et 8º lots). — Rapport de M. Briet, rapporteur des 1º et 2º comm

LE R. P. Fálix, devenu supérieur des jésuites Lille, prêche, demain dimanche, à Saint-Martin C'est la première fois que la plupart des Bou baisiens entendront celui qui fut le successeur du Père Lacordaire et du Père de Ravignan dans la haire de Notre-Dame de Paris.

L'illustre auteur des conférences sur le Progrès ar le Christianisme n'a pas loin de soixante-quatorse ans ; il est né, on le sait, dans le départemen

du Nord, à Neuville, près de Valenciennes. C'est à Cambrai qu'il a fait ses premières études classiques : il fut, avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, professeur de rhétorique au sér naire de la ville archiépiscopale. C'est à la grand'messe que prêchera le P. Félix. Une quête sera faite su proût des Ecoles libres.

TRANWAYS DE LA GRAND'PLACE A LA GARE DE

« Roubaix, 18 januier 1884, » Monsieur le Maire,

Vous avez détruit l'ascendant de notre pays, en vue seniement de la prochaine réunion du con- bien vouloir défendre leurs intérêts contre la prétentions que lui a soumises le syndic de la Compa-gnie des Tramways, et tendant à la suppression de la ligne devant relier la Grand'Place à la ligne de

> » Cette ligne, dont les rails ont été posés depui près de 3 années, reste, en effet, inachevée, malgr les clauses du cahier des charges, qui oblige l Cie des Tramways à la faire fonctionner : de nom breux habitants, comptant sur son exploitation prochaine, ont choisi leurrésidence dans le quarties de Beaurepaire, de nombreuses industries s'y son implantées, avec l'espoir de pouvoir tirer parti d cette ligne, à laquelle enfin se intérêts foncères d'importantes propriétés et par-celles de terrain, menacées d'une grave préjudice si cette voiede communication venait à leur échap

» Ils font, en outre, remarquer à l'administra tion que la nouvelle ligne de Roubaix-Wattrelos en projet de jonction avec le réseau belge, par le gare d'Estaimpuis, serait privée de toute ication avec l'intérieur de la ville, si la requêt du syndic devait, à son grand préjudice, rencon trer l'accueil de la commission chargée de soi examen, et les frais de construction du Boulevan

eraient en partie perdue. ont été présentées, ils se permettent de lui faire observer, de leur côté, que leur adoption por-terait un grave préjudice aux intérêts d'un noyau de populations & d'industries très impor-tantes de la ville, qui,par la présente pétition, ont recours à la bienveillante attention de l'adminis tration, pour qu'en exigeant le maintien des clause du cahier des charges imposé à la Cie de Trau ways et auxquelles elle s'est, du reste, engagée, elle veuille bien les garantir des conséquences désag treuses qui en résulteraient pour les soussignés si ause en dépit des charges qui lui incombent

voudrez bien réserver à notre pétition, nous vous entons, Monsieur le Maire, l'assurance de otre parfaite considération. > (Suivent les noms des signataires.)

MARCHÉS FRANCS. - Par arrêté de M. le Main de Roubaix, les marchés francs, précédemment autorisés le deuxième mardi de chaque mois sur toutes les places de la ville, sont supprimés.

Un seu! marché franc aux denrées alimentaire

st désormais autorisé ; il aura lieu le deuxièm nardi de chaque mois sur la place de la Liberte (ancienne place du marché au charbon)

M. le Commissaire central est chargé de l'exé ation du présent arrêté, qui recevra son application à partir du 12 février prochain.

LES VOTES DE M. SCRÉPEL. - Dans la séane lu vendredi 18 janvier, M. Scrépel a voté contr la demande de renvoi à la commission du proje de loi relatif à la préfecture de police.

RÉCOMPENSES. - Nous avons dit il y a quelque jours, que plusieurs de nos concitoyens avaient reçu des récompenses pour actes de courage. Nous trouvons aujourd'hui dans l'Officiel un décret relatif à ces distinctions honorifiques. En voici l texte :

« Anx termes d'un rapport présenté par le miistre de l'intérieur et approuvé, le 14 janvier 1884, par le Président de la République, des médailles d'honneur ou des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dé-rouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de décembre 1883.

» M. A. 2º classe. - Richez Alfred, architecte, directeur des bâtiments municipaux de Roubaix ; 28 novembre 1883 : s'est particulièrement distin-

gué en combattant un incendie.

M. A. 2 classe. — Denis Henri-Jules chirurgien, sous-aide-major au bataillon de sapeur pompiers de Roubaix ;

» M. A. 2º classe. - Mayeux Carlos, serger M. A. 2 classe. - Cornille Paul, entre-

oreneur à Roubaix; > 5 novembre 1883: belle conduite dans un vio ent incendie. Ont fait preuve d'un remarquable dévouement en portant secours aux victimes.

» Mentione honorables. — Lansiaux François,
lieutenant au bataillon de sapeurs-pompiers de

Roubaix " Grau François, adjudant au même corps;

 Delattre Edouard, sapeur au même corps;
 Cuvelier François, sergent de ville à Roubaix » Hennebelle Louis, sergent de ville à Ron

baix;

» 5 novembre 1883 : se sont distingués dans le nême sinistre. Un commencement d'incendie s'est produit ce matin, à huit heures, au deuxième étage du tissage de M. Lefebvre-Ducatteau, rue de la Fos-

se-aux-Chênes. Il a été immédiatement éteint par

chandises ont été endommagés. Les pertes, évaluées à 2,000 francs, sont cou ertes par une assurance

TOURCOING

Ce matin, a été célébré, à l'église Notre-Dame, le mariage de M. Victor Ducoulombier, imprimeur i Lille, ancien zouave pontifical, avec Mile Louise Jaudeau, fille de J. Jaudeau, directeur du Courrier at de la Gantte de Tourcoing Le général de Charette était venu assister à le

bénédiction nuptiale et donner ainsi un témoigna ge de sa sympathie à son ancien compagnon d'ar LES VOTES DE M. DEBUCHY. - Dans la séar

du vendredi 18 janvier, M. Debuchy a voté Pour la demande de renvoi à la commission du projet de loi relatif à la préfecture de police.

LILLE

vier, M. Carron signale le mauvais état des tro toire et particulièrement de ceux de la rue de la Gare. L'administration répond que les réfections

programme de distribution des grands travaux à exécuter au moyen de l'emprunt. Acte est donné ROUBAIX-WATTRELOS. — La pétition suivante a de ce dépôt. La proposition sera discutée dans une été adressée à M. le Maire de Roubaix.

pour 1884, st à la fondation d'une Caisse des retendant & l'approlis

Autorise la restauration d'une salle souterraine servant aux besoins du culte à l'église anglicare de la rue Lydéric. La dépense, qui est de 3,200 fr. sera supportée pour moitié par la fabrique de

Renvoie à l'examen d'une commission spéciale, composée de MM. Charles, Maraillon, Pamélard, Carron, Grandel, Roussel, Crépy, un projet de méation d'une bourse du travail, dû à l'initiative le M. Laurand, ancien conseiller municipal, qui offre une somme de 500 francs pour son

La comité des Œuvres paroissiales de bienfaisance de Saint-Sauveur donnera une seconde audi-tion de l'Opéra Joseph en la Salle Ozanam, rue de Voltaire, 11 D, dimanche 10 janvier, à 7 heures orécises du soir, avec le concours d'amateurs rou-maisiens, sous la direction de M. Fernand Lanlouzy.

M. AGACHE a été condamné, par le Tribuna correctionnel de Lille, à 16 francs d'amende pour injures envers M. Vittori, juge-de-paix à Pont-à-

M. Graux, l'employé de M. Agache, a été condamné à six mois de prison par le Tribunal cor-rectionnel de Laon, pour détournements au préjudice de son patron.

MGE DENNEL A LILLE. - On annonce que Mgr Dennel, évêque de Beauvais, doit se rendre à Lille dans les premiers jours du mois prochain, pour y présider deux cérémonies importantes, l'une aux virons, l'autre à l'intérieur de la ville.

M. Pierre Legrand a déposé un projet de loi ndant à étendre à tous les ouvriers de France le bénéfice de la proposition concernant le dégage-ment du Mont-de-Piété des objets d'une valeur

LE DRAME DE LILLE

Voici de nouveaux détails sur le drame épou antable qui a ému toute notre ville vendredi.

Assassin et victime

·Henri Devred, âgé de 17 ans, est né à Douai et habitait à Lille, un appartement de la rue des Oyers. Il a été transporté à 2 heures, à l'Hopital

Saint-Sauveur.
Parent, la malheureuse victime de ce triste événement est très-connu à Lille, où ses parents ont tenu autrefois une boulangerie, rue Royale. Il paraît qu'on a eu toutes les peines du monde porter le blessé.

A l'hôpital Ste-Eugénie

Aussitôt arrivé à l'hôpital Ste-Eugénie, alheureux Parent a été visité par les docteurs chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemde service. Ils ont constaté deux blessures à la tête; l'une légère et sans importance, l'autre mortelle, c'est celle qui a été faite à la base du crâne. La balle a pénétré jusqu'à la dure-mère qu'elle a déchirée.

Eugénie, à quatre heures, la paralysie commen

çait à gagner le moribond. La mort est certaine, c'est tout au plus une question de quelques heures.

Madame Parent Inutile de dépeindre le désespoir de Mme Pa

rent, quand elle a été avertie avec ménagements par un médecin et par plusieurs employés de MM. Thiéry & C° de l'attentat dont son mari a été

A l'hôpital Saint-Sauveur

Henri Devred est dans un état aussi satisfaisant bables, son séjour à l'hôpital, sera de très-courte durée. Devred est calme il n'a rien perdu de son aplomb ; il répond avec assurance aux questions qui lui sont posées et s'il n'affiche une joie indécente d'avoir accompli son crime il n'en est cer-

tainement pas fâché. Il en cause comme d'une chose indifférente; mais, lorsqu'on lui demande si c'est sur lui qu'on a tiré il met de l'orgueil et de la fanfaronade en répondant : non, non, c'est moi qui ai tiré sur l'autre.

Perquisition chez Devred

Des perquisitions ont été faites dans la soiré chez Devred, rue des Oyers, par deux agents de la sûreté, elles ont amené la découverte d'un revolver à six coups, absolument neuf et enttère-ment chargé, plus celle d'une boîte contenant 13 balles. Le tout a été enlevé par les agents et joint

aux pièces à conviction.

rarent dont on nous avait annoncé vendredi la maison Lefabvre-Hannart, épour de Dame Celine du la l'heure de son arrivée à l'hôpital Ste Eugénie.

Monsirur Jean Baptiste DELPIERRE, représentant de la maison Lefabvre-Hannart, épour de Dame Celine d'i l'hôpital Ste Eugénie.

B LCROT, décédé à Roubaix, le 21 décembre 188 z, à l'age de 51 ans et 4 mois. Il a conservé toute sa lucidité d'esprit et peut

parler, bien qu'avec peine. Ce matin, à dix heures, le parquet est arrivé à hôpital pour receveir sa déposition.

Parent est très-estimé de tout le perse

ison Thiéry et avait toute la confiance du chef le la maison. Il avai t été employé à la succu Dedoncker et, depuis cinq ans, il dirigeait la comptabilité de la maison de Lille. Sa mort scrait une perte pour M. Thiéry.

Nous avons pu, ce matin, visiter l'assassin. De red a été placé dans la salle Saint-Jean. Au monent où nous pénétrons dans la salle, Devred lit ranquillement les détails de son crime, et ne pant affecté. Sa blessure ne le fait point ouffrir : la balle a seulement efficuré les ch ancune lésion interne n'est à redouter. M. le de teur Pollet a déclaré que le pouls était à son éléve on naturelle, et qu'il pouvait être transp

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES M. Leduc, pro curé de Thiant, est nommé cur cette paroime en remplacement de M. Dutriez missionnaire pour raisen de santé. — M. Der de cette paroi vaux, vice-doyen, curé d'Aulnoy, est nommé au mônier de l'Hospice de Bondues, sur sa demande L. M. Dolez, curé d'Houdain, est transféré rel à Armentières, est nommé eure à Remain. Lille (St-Pierre et St-Paul).

lean Clarchout, rue des Longues Haies, 295.

Diclarations du "Dicte du 18 sanvier. —
Virginie Ghislain, 73 ans, pensionnaire, aux Petitet-Luxembourg, fort Cordonnier, 5. - Camille il wois, senuer du Ballon, cour Huyghe, 8 ine Foucart, less vense, Hôtel-Dieu. — Alfred Vau-aelter, 15 jours, rae des Fossés, cour Pierre Tange,

CONVOIS FUNEBRES ET UBITS

Les mis et commissances de la famille BER NARD-DUTHOIT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décêt de Dame Florentine DUTHOIT, veuve de Monsieur Charles BERNARD pieusement décédée à Boubaix, le 17 janvier 1884 i ter à la Messe de Convoi, qui sera céléb dimanche 20 courant, à 9 heures, et aux Con Service Selennels, qui auront lieu le lundi 21 dudit mois, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à à 3 heures l₁2. — L'assemblée à la ma tuaire, rue Bernard, 114.

Les amis et comnausances de la familie POPPE-TIBERGHIEN, qui, par oubli, m'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Alexandre-Henri POPPE, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1884, à l'age de 33 ans et d'mois, sont priés de considé-rer le présent avis comme en tenant lieu et de bien rouloir assister aux Convoi et Salut Solemnels, qui auront lieu le dimanche 20 courant, à 3 heures de l'aprés-midi, en l'église du Sacré Cœur à Roubain. L'Assemblés à la maison mortuaire, rue de la Vigne, 33.

Les amis et connaissances de la famille POPPI's TIBERGHIBN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alexandre-Losis POPPE, décèdé à Roubaix, le 18 janvier 1884, à l'âge de 33 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solen nels, qui auront lieu le dimanche 23 janvier, à 3 neures 112, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix 53, 4 3 heures 114.

33, à 3 heures 144.

Les amis et connaissances de la famille LEPERS-WILLOQUAUX, qui, par oubli, n'auraient pas recu de leitre de faire part du decès de Dame Félicité WILLOQUAUX, veuve de Monsieur Jean Baptiste LEPERS. décédée à Roubaix, le 19 janvier 1884, à l'âge de soixante et ouze ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant leu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 16 courant, à 8 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui aurout lieu le meroredi 23 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Ellisabeth, à Roubaix.— Les vigules seront Sainte-Elisabeth, & Roubaix. - Les Vigiles seron

Fermé.)

éte ; l'une légère et sans importance, l'autre mortelle, o'est celle qui a été faite à la base du prâne. La balle a pénétré jusqu'à la dure-mère qu'elle a déchirée.

A la sonde, on sent parfaitement la balle et les léchirures de la dure-mère.

Quand nous sommes sortis de l'hôpital SainteEugénie, à quatre heures, la paralysie commen-

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 22 janvier 1834, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes des Consieur Augustin-Joseph LEUGIES, décédé à Roubaix, le 7 décembre 1835, dans as asée année et de Ma temois ille Delphine Isabelle LELOIRE, décédée à Roubaix, le 30 décembre 1835, dans sa sou année. —Les personnes, qui, par oubli, m'auraient pas reçu de leitre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint Martin, à Roubaix, le mardi 22 janvier 1884, à heures 1/2, pour le repoi de l'âme de Dame Isabelle LANSON, veuve de Monsicur Jacques DE GRYSE, decédé à Roubaix, le 23 décembre 1883, à l'âge de 35 ans et 5 meis.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'éghae Saint Sépulore, à Roubaix, le lundi 21, jan-ver 1883, à 9 heures, pour le repos des âmes de : Monsieur Louis DELESCLUSE, veuf de Dame Catherix LAMER, deedde a Roubaux, 1e 19 Janvior 1883, à l'âge de Si snaet 10 mois, et de Monsieur Henri DESUR, MONT, époux de 'bame Marie DELESCLUSE, décédé à Roubaux, le 8 février 1883, à l'âgede 39 ans eté mois. Les personnes qui, par oubli; n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

darer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célèbre en réglise Sainte El sabeth, à Roubaix, le lundi 21 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Marie Appolike DESCAMPS, epouse de Monéiur Amand DEWERSE, décédée à Roubaix le 21 janvier 1883, dans sa 500 année.— Les personues qui, par oubli, a'auraient pas reçu de lettre de fair part, cont priées de considérer le présent avis coume en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera celèb. In Péglise du Sacré-Cour, à Roubaix, le lundi 21 jan l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 21 jan vier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monaieur Jean Baptiste DELPIERRE, représentant de oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Chr. Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sain. Martin, à Rombaix, le lundi 21 janvier 1254, à 8 houres 1,2, pour le repos de l'âme de Monsieur David-Jean COTIANS, épour de Dame Mathilde DER EUDER, éccédé subitement à Roubasz, le 20 décembre 1833, à l'âge de 55 ann et2 mois.—Les personnes qui par oubli, n'auraient pas regu de lettre de fairepart, sont priées de considérer le présent avia comme en tapant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré es Un Obit Soiennei Anniversaire sera célébré en léglise éainte-Eliasbeth, à Roubaix, le marci 22 janvier 1884, à 10 heures 185, pour le repos de l'Ame de Mademoiselle Julie-Henriette DESCAT, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1879, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pae reçu de lettre de faire-part, sont prées de considérer le présent avis comme en tenant Heu.

NORD

ETRENNES & LEON XIII .- Le total des quatre emières listes d'étrennes offertes à Léon XIII ar les catheliques du Nord, s'élève à 40.026 r. 70.

Le Comité des Houilléres du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni jeudi à Deuai. Il a tout d'abord voté sur son budget extraordinaire une somme de ,000 fr.pour les victimes de l'accident de Ferfay. Les Compagnies souscriront chacune de leur côte

saires pour l'exécution de la dérivation de Douai